

« Les Minots »

7 rue d'Auxerre 89470 MONETEAU

☎ : 03 86 40 66 26 - email : alsh@moneteau.fr



PROJET PEDAGOGIQUE

La situation initiale

L'Accueil collectif de Mineurs dénommé « les Minots » est extrascolaire. Il est ouvert aux familles de Monéteau et des environs.

Historique... Créé en 1993 par M Daniel Rapiou, Président de l'USCM, M Hervé Demarigny, Président des Francas de l'Yonne et Mme Odile REVERET, éducatrice sportive à l'Union Sportive et Culturelle de Monéteau, l'ALSH extrascolaire d'abord associatif est devenu communal le 1^{er} janvier 2004.

L'Organisateur c'est la Commune de Monéteau.

La Commune de Monéteau représentée par son Maire, M Robert Bideau, a confié la Direction à Odile REVERET, Educatrice Territoriale des Activités Physiques et Sportives. Elle est remplacée par une vacataire, le temps des congés estivaux.

L'ALSH les Minots est situé au 7 rue d'Auxerre (à l'étage) 89470 MONETEAU 03 86 40 66 26
Email : alsh@moneteau.fr

D'autres salles et bâtiments nous sont mis à disposition en fonction des besoins d'activités.

L'Accueil de Loisirs les Minots, fonctionne toutes les vacances Scolaires sauf à Noël (fermé pour grand nettoyage).

Ainsi, il est ouvert pour les vacances de Février, Avril, Juillet, Août et Octobre, de 7h30 à 18h00.

En cas d'arrêt de la semaine d'école à quatre jours et demi et au rétablissement du mercredi « sans classe », les Minots ouvriront également le mercredi de 7h30 à 18h00 (comme avant la réforme des rythmes scolaires).

Le public accueilli est constitué d'enfants âgés de 4 à 13 ans inclus, répartis en deux groupes distincts.

La capacité d'accueil dans les locaux du Foyer Municipal est de 16 maximum pour les moins de 6 ans (limite fixée par la PMI à la dernière visite) ; quant aux plus de 6 ans, elle est en fonction du nombre d'encadrants mis à disposition par la Commune selon la session (soit 1 animateur pour 12 enfants) : soit 24 à 48 enfants.

Rappel du projet éducatif de l'organisateur

Situation de vie des enfants :

Les enfants âgés de 4 à 13 ans sont issus pour une grande partie de la commune mais aussi d'une dizaine de communes limitrophes. C'est donc un lieu de vie plutôt rural. Toutefois une majorité d'enfants qui fréquentent le centre sont dans des familles à fort quotient familial (revenus mensuels supérieurs à 1000€)

Les intentions éducatives de la directrice et de son équipe

La Directrice référente et ses valeurs :

Odile REVERET dirige depuis la création en 1993 l'Alsh extrascolaire municipal. Elle a participé à sa dénomination « les Minots » en 2013. Les valeurs humaines qui lui tiennent à cœur sont les suivantes : respect, considération, écoute, empathie, sensibilité, coopération, honnêteté, civisme, partage.

Elle refuse la violence verbale, physique et morale.

Ses valeurs éthiques concernent le respect de l'Environnement végétal et du règne animal.

Sa conception de l'éducation :

Eduquer c'est apprendre à un enfant seul ou en collectif à devenir un adulte responsable, un citoyen modèle, une personne riche de connaissances et d'humanité.

Pour y parvenir l'Enfant doit connaître ce qui est autorisé et défendu. Tous les acteurs environnementaux (famille, enseignants, entraîneurs, camarades, animateurs) concourent à cette éducation. L'enfant a le devoir de respecter les règles établies pour vivre en collectivité, mais il faut lui permettre aussi de développer ses propres projets et sa personnalité.

Son Rôle : la directrice assure l'organisation administrative, financière et pédagogique de la session. Elle a en charge le suivi des activités. Elle est responsable de l'ensemble des actions de son équipe, mais aussi des enfants.

-**Accueillir :** la directrice assure l'ouverture et la fermeture des locaux, fenêtres, lumières et appose sur la porte les informations de contact (en cas d'absence sur le centre : lieu où les enfants sont, heure retour, téléphone de la personne à contacter). Elle accueille et contacte si besoin les familles ; elle note (ou délègue à un animateur) les horaires d'arrivée et de départ de chaque enfant et surveille l'autorisation des personnes « responsables de l'enfant ».

-**Responsable administrative :** la directrice effectue les inscriptions et enregistre les paiements ; elle est responsable de la régie, qu'elle dépose au trésor public (Auxerre) ; elle vérifie les registres de présence ; Elle enregistre les horaires d'accueil et de départ journaliers sur Excel et le logiciel Abélium. Elle prépare et gère les budgets annuels et rend compte des éléments chiffrés aux différents partenaires. Elle rend compte des évolutions de fréquentation.

-**Relations privilégiées avec les familles :** la directrice reçoit les familles lors des permanences d'inscription d'avant-centre et répond à leur questionnement. Pendant le centre, elle communique avec les familles en cas de problème de santé ou de comportements, afin de trouver une solution éducative commune ou du moins approuvée par la famille. Elle contacte les familles d'enfants absents et tient à jour le registre de présence enfants et animateurs sur EXCEL ainsi que sur le logiciel Abélium.

-**Responsable de la sécurité physique et affective des enfants :** la directrice participe à l'accueil du « premier jour » des enfants en présentant les équipes d'animateurs à l'enfant. Elle peut être amenée à donner des médicaments à un enfant qui a une prescription médicale. Elle gère les comportements d'enfants inappropriés.

-Responsable pédagogique : la directrice participe au recrutement du personnel d'animation communal ou vacataire avec les services et élus concernés. Elle est informée des visites médicales du personnel. Elle organise les réunions d'équipe et prépare les contenus et documents nécessaires. Elle propose et organise avec l'équipe d'animateurs le projet pédagogique et les projets d'activités qui en découlent. Elle assure le suivi des activités, elle veille à la préparation, à l'organisation et au bon déroulement de celles-ci. Elle palie à l'absence d'un animateur (soit en demandant au service communal un remplaçant, soit en assumant elle-même cette tâche). Elle vérifie le rangement et la propreté dans les salles. Elle effectue un bilan individuel avec chaque animateur et assure le suivi des heures supplémentaires éventuelles. Elle évalue les stagiaires BAFA.

-Intendance : la directrice commande en amont le matériel et les repas suite aux inscriptions et effectue les bons de commande nécessaires. Elle informe les services et personnels de cantine des effectifs réels chaque jour. Elle va acheter à l'aide des bons de commande les gouters de chaque semaine. Elle redonne le ticket en mairie au service comptabilité avec le numéro de bon de commande indiqué dessus. Elle est vigilante à l'organisation matérielle d'une animation à l'extérieure du centre par les animateurs.

Les Animateurs :

Les animateurs assurent la préparation et la gestion de leurs animations. Ils rendent compte à la direction et évaluent la qualité et l'organisation pédagogique qu'ils ont menées. Ils sont responsables de la sécurité affective, physique et psychologique des enfants de leur groupe. Ils communiquent si besoin avec les parents des enfants de leur groupe aux temps d'accueil.

Ils ou elles sont communaux ou vacataires :

-Les animatrices communales sont issues du personnel de catégorie C d'agent de cantine et garderie, avec pour la plupart une qualification BAFA prise en charge par la Commune. Un emploi du temps de 40 heures hebdomadaire est appliqué aux animatrices communales.

-les animateurs vacataires sont recrutés par une commission compétente et les services communaux associés selon des critères établis par les élus en accord avec la Direction ; leur emploi du temps hebdomadaire est de 35 heures.

Pour tous, dans le cadre de la discussion du projet, de la préparation des plannings d'activités mais aussi des heures occasionnées par les sorties, des heures supplémentaires sont réalisées et payées.

Le fonctionnement de l'équipe

Modalités de fonctionnement de l'équipe :

L'équipe pédagogique composée de la directrice et de l'équipe d'animation se réunit en amont des vacances pour :

- prendre connaissance du projet éducatif du territoire
- modifier le projet pédagogique (si besoin)
- proposer un planning d'activités correspondant aux axes pédagogiques et en respect des besoins et du rythme des enfants
- se connaître et comprendre le rôle de chacun
- se répartir sur les groupes
- faire connaissance des locaux et des différents lieux d'animation
- revoir la législation une fois par an (QCM)

Chaque jour, les animateurs et la directrice échangent sur les animations et sur les comportements des enfants notamment aux temps d'accueil (oralement souvent et quelquefois par écrit sur un cahier de liaison mis en place notamment l'été).

Toutefois chaque jour, la directrice reste disponible pendant les activités, pour recevoir tout animateur qui aurait besoin de lui communiquer un problème. A l'inverse, si elle s'aperçoit qu'un animateur est en difficulté, elle intervient pour le conseiller.

Les personnels qui encadrent les repas en cantine ont leur rôle éducatif:

- Surveiller et encourager les enfants à s'alimenter suffisamment.
- Assurer la sécurité physique de chacun et donc palier à tout comportement inapproprié
- Communiquer à la directrice tout problème (comportement, nutrition, santé, repas) et décider ensemble des conduites à tenir
- Vérifier le respect de l'hygiène (lavage des mains)
- Porter de l'attention aux enfants avec Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Nos choix pédagogiques, adaptés au public

Prendre en compte les besoins des enfants, c'est une évidence et une prise de conscience de toute l'équipe

Pour les « Petits », scolarisés à l'école maternelle :

-Besoin Physiologique : le besoin de mouvement est important, c'est le temps de l'éveil sensori-moteur (promouvoir les parcours moteurs, les jeux dansés, les jeux de course, de lancers, de sauts..). Les temps calmes de début d'après-midi lui permettront s'il le souhaite de se reposer quelques instants.

-Besoin de sécurité affective accru car c'est parfois une première séparation et ce dans un environnement nouveau. Aussi l'accueil est très important. Il faudra donner des repères (accrochage de mon vêtement, quitter le parent et aller jouer) et être disponible pour aller

devant eux et les accueillir. Rassurer les parents mais aussi les enfants notamment ceux qui pleurent (les jeux en petit groupe et les temps calmes favorisent la sécurité affective). Le binôme d'animateur qui sera en charge du groupe restera inchangé sur la semaine.

-Besoin de confiance en soi et d'autonomie : c'est le temps des premières expériences, sans prise en compte du danger.(permettre à l'enfant de s'exprimer et l'écouter ; lui donner des petites tâches voire des défis créatifs à faire et ce avec des matériaux différents et le valoriser, l'encourager).

-Besoin de reconnaissance et d'appartenance : les grands jeux, les repas, les groupes mixtes vont lui permettre de tisser des liens avec certains enfants.

Pour les « Moyens » scolarisés en école élémentaire ou au collège:

-Besoin Physiologique : les activités motrices (jeux sportifs, piscine, jeux de piste) vont être importantes pour le développement cardio-respiratoire. Des activités moins intenses doivent permettre un équilibre quotidien de ses besoins.

-Besoin de sécurité : l'enfant va être confronté au regard et aux actes des autres ; aussi il appartient aux animateurs de veiller au respect de chacun. Tout comportement inapproprié doit être repris par les animateurs. Aussi les règles sont établies avec les animateurs et leur groupe.

-Besoin de confiance en soi et d'autonomie : les enfants sont encadrés par un binôme voire plus d'animateurs. Ils doivent établir des liens de confiance, liés à la prise de parole, des échanges et d'écoute réciproque. Les animateurs doivent proposer des défis aux enfants (créatifs) et donner des responsabilités. La valorisation du travail de chacun sera une priorité. Les enfants pourront également proposer des activités sur des temps laissés libres par les animateurs. Le groupe fera avec les animateurs le bilan des activités afin de contribuer à améliorer les propositions.

-Besoin de reconnaissance et d'appartenance : Comme le groupe des Petits, les temps d'activités mixtes (grands Jeux, Repas, Sorties) permettent de créer des liens avec d'autres enfants.

Pour les enfants porteurs de handicap, la famille informe la directrice sur les temps d'inscription des difficultés éventuelles. L'équipe décide conjointement avec la famille d'une stratégie pédagogique à adopter pour l'enfant. Un bilan quotidien est fait avec la famille et l'enfant.

Nous savons qu' « il faut expérimenter pour se construire »

Trois axes pédagogiques ont été choisis par l'équipe :

- **Permettre aux enfants d'exprimer et de développer leur créativité et leur imagination.**

Mise en place d'un fil conducteur entre toutes les activités proposées (faire un voyage, virtuel, découvrir un pays ou marquer une saison)

Utiliser régulièrement des supports (livres, histoires, marionnettes, mimes, déguisements, dessins, peintures, musique, danse, vidéo, ...) et les faire évoluer.

Proposer des activités manuelles qui favoriseront l'expression créatrice individuelle et collective, à partir de matériaux nouveaux, variés, recyclés et naturels.

Aider l'enfant à faire et non faire à sa place

Mettre en place des grands jeux avec fabulation, lors desquels les animateurs pourront se déguiser et lancer des défis aux enfants.

- **Contribuer à l'enrichissement de la culture générale individuelle et collective**

Mettre en place dans l'aménagement de l'espace des coins lecture sur les temps d'accueil

Connaître son environnement et savoir le protéger

Proposer des activités équilibrées entre animations socio-éducatives, culturelles, créatives et sportives afin de permettre à chacun de pratiquer des activités nouvelles.

Rencontrer des intervenants pour découvrir une activité et la pratiquer

Participer à des sorties culturelles

- **Favoriser le respect en collectivité et la reconnaissance de chacun**

Mettre en place des règles en collectivité, réfléchies avec les enfants.

Proposer des temps d'autorégulation et de choix d'activité aux seins des groupes sous la surveillance des animateurs.

Responsabiliser les plus grands vis à vis des plus petits afin d'encourager l'esprit d'entraide et de solidarité.

Ouvrir les enfants vers les autres publics (avec un autre Accueil de Loisirs, avec la population, avec les clubs sportifs, avec les parents)

Aider l'enfant à accepter l'échec et valoriser son action plutôt que le résultat.

Favoriser la participation active des enfants dans le centre (organisation, idées, envies, responsabilités).

Instaurer des moments de convivialité lors des goûters, pique-niques, repas et ateliers cuisine

Les Activités

Dans les plannings d'activités rédigés en amont des vacances par les animateurs de groupe et sans la présence des enfants nous retrouverons :

Pour les « Petits » : des activités cadrées de 30 minutes maximum, alternées de temps de jeux libres :

- des activités manuelles de toute sorte et avec une variété de matériaux
- des ateliers « cuisine » pour confectionner un goûter ou un repas
- des activités motrices diversifiées également (parcours, danses, jeux traditionnels.)
- des temps de fabulation (histoires, musiques, expressions libres...)
- des sorties culturelles et à la découverte de l'Environnement
- des grands jeux avec les moyens
- des rencontres avec des intervenants, des parents, d'autres enfants et la population

Pour les « Moyens » : les activités cadrées seront plus longues mais elles laisseront également un temps libre à l'enfant

- des activités manuelles de toute sorte et avec une variété de matériaux
- des ateliers « cuisine » pour confectionner un goûter ou un repas
- des activités pré-sportives diversifiées (jeux de ballons, jeux traditionnels, danse...)
- des sorties à la piscine pour jouer et prendre confiance dans cet environnement qu'ils n'ont pas la chance de fréquenter avec les écoles élémentaires de Monéteau
- des temps de fabulation (sketchs, musiques, expressions libres...)
- des sorties culturelles et à la découverte de l'Environnement
- des grands jeux avec les petits
- des rencontres avec des intervenants, des parents, d'autres enfants et la population

Le Rythme des Journées

Le Rythme est marqué par des plages horaires d'accueil puis d'activités :

7h30 à 9h30, Accueil des familles et Jeux libres des enfants

9h30 à 11h30, Activités encadrées de groupe

11h30 à 11h45 Départ/Arrivée ou Jeux Libres

11h45 à 13h30 Repas

13h30-14h00 Arrivée /Départ et Jeux libres

14h00-17h00 Activités encadrées de groupe et Goûter

17h00-18h00 Départ et Jeux libres.

Les horaires de début d'activités peuvent être légèrement décalés en fonction des souhaits des enfants.

Sur les temps d'activités l'équipe privilégie les horaires de 10h à 11h et 15h à 16h pour les activités motrices dites « intensives ». Les temps antérieurs et postérieurs sont dédiés aux activités calmes.

L'Aménagement de l'Espace

Tous les locaux utilisés sont communaux :

-Le foyer, lieu d'accueil et d'activité intérieure pour tous :

Il faut accéder à l'étage par un escalier (un ascenseur est prévu prochainement)

-Une première salle, dénommée « salle d'accueil » fait également office de salle des maternels avec ses tables adaptées aux petits, son coin dînette et son coin lecture avec canapé. Une table et une armoire basse permettent à l'équipe de préparer sur les temps d'accueil les activités et de partager un café tout en restant en présence des enfants.

Des films solaires placés sur les vitres côté cour limitent la chaleur en cas de forte canicule. Une fresque géante « Saisonnière est réalisée par les enfants et les animateurs pour égayer les locaux.



La salle d'Accueil

-Une deuxième salle, dénommée « salle de Jeux » attenante à la première, est équipée d'un baby-foot, une table de ping-pong et des tables plus grandes pour jouer aux jeux de société. Un coin lecture avec petit matelas est également aménagé.



La salle de Jeux

-Puis après avoir monté quelques marches, il y a « la grande salle » avec du matériel Vidéo (lecteur CD, DVD), un grand tableau Velléda et une capacité de 50 places assises permettant l'organisation de grands jeux, de repas et les activités intérieures des Moyens. Nous avons fait équiper de films solaires, les vitres côté sud afin de limiter la chaleur estivale ainsi que des dalles de plafond « réductrices de bruit » pour diminuer les ondes sonores.



La grande salle

-Un salon avec tapis, canapés colorés et coussins, livres et kapla offre à tous d'avoir des temps calmes pendant les temps d'activités.



Le salon

-Au fond du couloir nous avons, une cuisine équipée avec 16 places assises et deux grandes tables, 3 frigos dont 2 parties congélateurs, un grand tableau à craie et une armoire métallique pour entreposer nos goûters.



La cuisine

Des travaux d'agrandissement et de mise aux normes pour accueillir les enfants porteurs de handicap sont prévus.

Pour le besoin de nos activités nous avons également accès :

- aux salles sportives communales (Gymnase, Dojo, salle multisports, salle de Motricité du parc Colbert)
- aux salles culturelles (Grande salle du Foyer avec estrade, Bibliothèque, Skénéteau)

L'Environnement proche et diversifié nous permet de proposer des activités à l'extérieur également avec notamment, le Stade des Peupliers, le Bois du Thureau, le Parc Colbert

La Communication avec nos Partenaires

Les familles : Les familles sont informées via le magazine municipal ou le site Facebook de la ville des activités des Minots. Elles reçoivent également les plannings d'activité grâce au mailing effectués par Sébastien Duflanc, le Coordonnateur Enfance-Jeunesse. Elles sont informées par affichage sur les portes d'entrée du Foyer et par un tract annuel disponible à l'accueil des dates et horaires d'inscription, ou par information des secrétaires en Mairie.

Elles échangent avec la direction lors des inscriptions puis chaque jour de la venue des enfants...

Depuis deux étés nous avons mis en place une animation « Parents-Enfants » dont l'objectif est :

- d'intéresser les parents aux activités de leurs enfants (photos, créations manuelles...)
- de jouer ensemble : les enfants jouent les animateurs et gèrent en binôme avec les animateurs un stand qu'ils ont préparé en amont (Quizz, jeu d'adresse, jeu de réflexion...)
- de créer de la convivialité : des gâteaux réalisés par les enfants et les animateurs sont dégustés par tous gratuitement avec des cocktails non alcoolisés.

Les prestataires ou intervenants : des techniciens d'activités originales se joignent à l'équipe ponctuellement pour permettre à l'enfant comme aux animateurs de découvrir une nouvelle activité. Nous groupons nos demandes avec la zone Ados pour réduire les coûts d'intervention.

La Caisse d'Allocation Familiale : le Comité de pilotage du Contrat Enfance Jeunesse se réunit plusieurs fois dans l'année. Des bilans chiffrés trimestriels sont également communiqués au service « AFIC » afin de percevoir la Prestation de Service. Enfin des réunions d'information sont organisées avec les directeurs des autres accueils de loisirs du département.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations : les démarches administratives de saisie de la fiche initiale et des fiches complémentaires à chaque session sur le site TAM sont obligatoires. Des contacts ponctuels téléphoniques ou par mails avec un conseiller sont pris par la direction concernant des questionnements sur la législation ou sur les équivalences de diplômes des encadrants.

Le Budget et les ressources à disposition

Les Tarifs demandés aux familles :

La tarification peu évolutive (un seul changement depuis 2012) est adaptée aux Quotients familiaux et elle facilite l'accès des familles.

Voici les tarifs actuels :

Accueil de Loisirs "Les Minots" ville de Monéteau							
TARIFS 2018							
	T1		T2		T 3	T 4	T 5
	-500/QF		500/QF/670		670/QF/800	800/QF/1000	QF +1000
	CAF	MSA	CAF	MSA	CAF et MSA		
Demi-journée	2,15 €	2,75 €	2,40 €	3,00 €	3,25 €	3,50 €	4,00 €
Repas	3,25 €						
Demi-journée avec repas	5,60 €	6,20 €	5,85 €	6,45 €	6,70 €	6,95 €	7,45 €
Journée	5,15 €	8,85 €	5,65 €	9,35 €	9,85 €	10,35 €	11,35 €
Forfait semaine	23,25 €	41,75 €	25,75 €	44,25 €	46,75 €	49,25 €	54,25 €

déduction CAF: demi-journée 0,60€ et journée : 3,70€

Les budgets municipaux :

Le Budget prévisionnel de fonctionnement est établi chaque année en fonction du nombre de jours de fonctionnement et du nombre d'enfants attendus. Les choix pédagogiques déterminent également les coûts de sortie ou d'activités supplémentaires (avec intervenants). Les élus répondent favorablement et votent le budget ainsi présenté.

A celui-ci s'ajoute un budget d'investissement, pour lequel il nous faut argumenter nos besoins.

Les Ressources à disposition :

Plusieurs animatrices communales travaillent sur le centre sur les périodes des petites vacances et réduisent les besoins de recrutement extérieur.

L'Évaluation

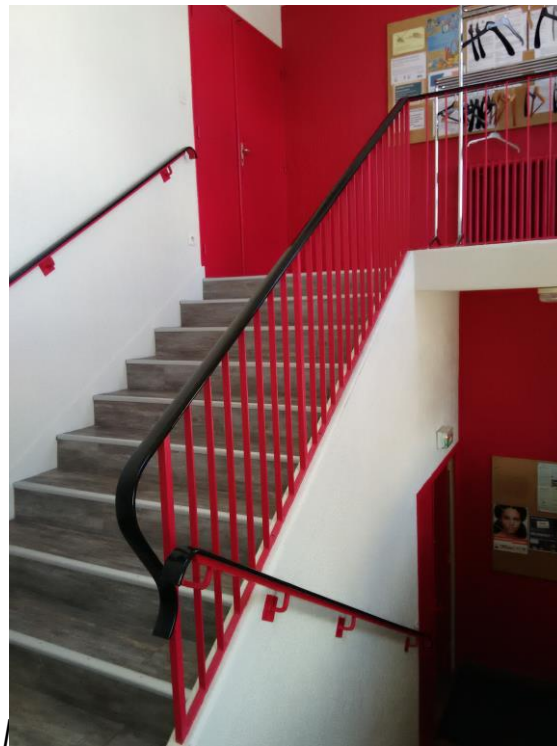
Actuellement, nous n'avons pas de réunion de bilan après le centre pour évaluer ensemble nos actions à chaque session (faute de disponibilité des personnels « animateurs »).

L'évolution croissante de l'effectif des enfants, la présence continue des enfants, l'arrivée de nouveaux et le retour des anciens nous permettent d'estimer l'accueil satisfaisant. Le retour oral des familles est également pris en compte.

Une enquête de satisfaction mise en place avec l'aide de la CAF, est revue chaque année par l'équipe pour être donnée aux familles.

Le Règlement Intérieur des « Minots »

Il est affiché dans le lieu d'Accueil et les familles peuvent le télécharger sur le site internet. Il est signé et notifié « lu et approuvé » par chaque nouvelle famille. Il est revu chaque année et modifié si besoin.



Escalier d'Accès à l'Accueil de loisirs.

Projet rédigé par Odile REVERET le 3 janvier 2018